

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON, PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



ANNONCES :

Première insertion 10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc. 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal
M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Québec ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : } Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première } ABONNEMENT :
\$1 PAR AN } Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité. } \$1 PAR AN

SOMMAIRE

Revue de la Semaine : La guerre aux instituteurs religieux en France ; les écoles laïques poussées au pied du mur par l'offre d'un concours avec les écoles des Frères de la Doctrine Chrétienne.—Attentat à la vie de Sa Majesté le roi d'Espagne.—Les exposants canadiens à l'exposition universelle de Paris ; adresse présentée au Prince de Galles par la commission coloniale à l'exposition universelle de Paris ; la Reine d'Angleterre confère l'ordre de St. Michel et de St. Georges aux principaux commissaires, y compris l'Hon. M. C. A. P. Pelletier, ex-ministre de l'Agriculture, et à M. Keefer.—Changements ecclésiastiques et ordinations pour le diocèse de Chicoutimi et de Rimouski.—Concours offerts par l'Institut Canadien de Québec, pour le meilleur essai sur l'agriculture ; deux essais sont actuellement soumis aux juges nommés par MM. les directeurs de l'Institut Canadien.

Causerie Agricole : Soins à donner aux chevaux reproducteurs. — Soins à donner à la mère pendant et après la gestation.

Sujets divers : Falsifications de substances alimentaires et boissons alcooliques ; gare aux vendeurs de drogues et aux falsificateurs de boissons.—Nos soirées d'hiver à la campagne ; réflexions que fait à ce sujet M. l'écrivain du *Pionnier de Sherbrooke*.—L'aménagement des forêts (*Suite*) : Des abus et vices d'exploitation.

Choses et autres : Exportations d'instruments aratoires des États-Unis, pour l'année finissant le 30 juin 1878.—Almanach agricole, commercial et industriel publié par MM. J. B. Rolland & fils, Montréal.—Sommaires du *Naturaliste Canadien*, de la *Revue Canadienne* et de la *Revue de Montréal*.

Recettes : Toits de chaume, incombustible.—Tinture des étoffes noires.

☞ Ceux qui nous font la demande de numéros de la *Gazette des Campagnes* ou du *Feuilleton* qu'ils n'auraient pas reçus, voudront bien nous indiquer les pages de la partie qui leur manque : ce sera le moyen le plus sûr pour répondre à leur demande.

REVUE DE LA SEMAINE

La guerre aux instituteurs religieux en France continue partout avec un redoublement de fureur qui montre que cette campagne de persécution est dirigée par le gouvernement dont M. Gambetta a tracé le programme, et que lui-même est du côté des persécuteurs.

La *Gazette des Campagnes* de Paris, informe qu'au conseil général de la Loire, M. de La Rochetaillée a défendu les écoles congréganistes contre leurs adversaires, en faisant justice, au moyen des faits et des chiffres officiels, des attaques calomnieuses dont les poursuit le parti radical.

Pour mettre le conseil en mesure de statuer en connaissance de cause, M. de La Rochetaillée a proposé des concours cantonaux entre les élèves des écoles congréganistes du département et leurs rivales, les écoles laïques. Il s'engageait à voter l'exclusion des premières si le résultat du concours n'établissait leur supériorité sur leurs rivales.

Il va sans dire que la majorité radicale a refusé cette épreuve qui eût mis en lumière les mensonges dont elle fait son arme favorite pour en venir à ses fins.

Les directeurs des écoles congréganistes ont écrit une lettre collective à M. de La Rochetaillée pour le remercier de son éloquent plaidoyer et pour déclarer qu'ils joignaient leur vote au sien et qu'ils sont prêts à accepter l'épreuve, qu'il a provoquée et que l'honorable conseil n'a pas adoptée, et pour cause !

Tout en offrant de justifier leur enseignement, les liges Frères des Ecoles chrétiennes déclarent s'associer aux éloges que M. de La Rochetaillée a donnés aux instituteurs laïques. " Nous nous y associons de grand cœur, disent-ils ; nous sommes et nous voulons rester dans tous nos rapports, des concurrents amis et loyaux."

Cette émulation loyale serait incontestablement le moyen le plus efficace de stimuler l'enseignement primaire dans la voie du progrès. Il n'y a qu'une voix sur ce point chez les véritables amis de l'instruction, et la proscription des institutions religieuses portera un coup mortel à l'enseignement que prétendent favoriser leurs ennemis.

La guerre qu'ils leur font en vertu du mot d'ordre des 1563

PRIERE A NOS ABONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.